



Syndicat National des Écoles

**Le syndicat du 1<sup>er</sup> degré**

sne-csen.net

## Une prime REP+ pour tous les agents qui y exercent

Paris, le 07/04/2026

Monsieur le Ministre,

Aujourd'hui, le SNE tient à attirer votre attention sur le fait que l'ensemble des personnels participant, directement ou indirectement, à la mise en œuvre de la politique éducative en REP+ ne bénéficie pas de la prime REP+, ce qui nous semble à la fois injustifié et profondément injuste.

Les Enseignants Référents aux Usages du Numérique (ERUN), de même que les secrétaires de circonscription, ne figurent pas parmi les bénéficiaires expressément mentionnés de l'indemnité REP+. Il nous paraît difficilement compréhensible que ces personnels demeurent exclus d'un dispositif dont l'objet est de reconnaître les sujétions particulières liées à l'exercice en éducation prioritaire, surtout lorsqu'ils effectuent l'intégralité de leurs missions au sein d'un territoire où la quasi-totalité des écoles est classée en REP+, et ce depuis la création même du dispositif.

Cette situation soulève, à nos yeux, une réelle interrogation quant au respect du principe d'égalité de traitement entre agents publics exerçant dans des conditions comparables.

Je vous assure de notre dévouement à la cause de l'Éducation nationale et vous adresse, Monsieur le Ministre, mes plus respectueuses salutations.

Philippe Ratinet

Président du SNE